Compte rendu du conseil de classe de 6B - 1er trimestre

Établi par les parents délégués FCPE de la classe

**Liste des présents** :

* Principal (préside le conseil) : Mme Mengin
* Professeur principal : Mme Ritaly
* CPE : Mr Livet
* Enseignants : Mr Grapotte, professeur de français, Mr Cazenave, professeur d’anglais, Mr Pignol, professeur d’histoire-géographie, Mme Denaes, professeur d’EPS, Mr Poissenot, professeur d’éducation musicale, Mr Benoît, professeur de musique
* Délégués des élèves : Ysé Mathieu-Mahias, Ulysse Babinet
* Délégués des parents : Ariane Dollfus, Isabelle Flahault

**Informations transmises par la principale :**

Mme Mengin fait un point sur la présentation des bulletins et des bilans par compétences des élèves. Pour la première fois, les élèves sont évalués par compétences et non par notes. Deux types de diagrammes en araignée permettent de visualiser de façon globale le positionnement de l’élève selon les disciplines ou les compétences. Ce diagramme, qui n’est pas aisé à comprendre, ne sera pas forcément distribué avec les bulletins.

**Appréciation générale du professeur principal, Mme Ritaly :**

Mme Ritaly en tant que professeur principal commence le bilan. Elle souligne que la classe est souvent désignée comme dynamique ou énergique, ce qui est un euphémisme pour dire qu’elle est agitée. Trois élèves en particulier attirent l’attention, mais elle souligne que l’agitation est générale. Tous les professeurs présents sont d’accord avec ce diagnostic.

Néanmoins, c’est une classe dans l’ensemble plutôt sympathique, d’un niveau plutôt bon, mais avec des fragilités en français et en anglais notamment.

Les élèves connaissent des problèmes d’organisation (avoir le bon cahier ou classeur, confusion entre semaine A et semaine B…). Des maladresses dans le raisonnement peuvent être relevées et mises en relation avec une lecture superficielle des consignes. En effet, cela les met en difficulté pour réussir leur travail.

En cours de SVT, Mme Ritaly note une amélioration dans l’attitude de la classe.

Elle souligne que les professeurs attendent des progrès importants dans l’attitude, l’organisation, le soin et la précision pour le deuxième trimestre. Ce qui pouvait être mis sur le compte des débuts de 6e ne pourra plus être toléré au deuxième trimestre.

**Appréciation des professeurs :**

Les autres professeurs présents complètent ce portrait de la classe. Ils soulignent l’existence d’un problème de savoir-être, de positionnement des élèves, qui n’est pas acquis. La classe est fatigante. Les élèves sont extrêmement spontanés, voire trop. Tout prétexte est saisi pour se dissiper, ne plus se concentrer. La professeure d’EPS souligne la différence entre les cours de natation où cela se passe très bien et les cours d’acrocirque ou d’acrosport, plus agités.

Les professeurs font aussi remarquer que toutes les 6e sont agitées cette année et que la 6e B n’est pas forcément la plus dissipée.

**Délégués parents :**

Mme Mengin invite ensuite les délégués de parents d’élèves à prendre la parole. Les délégués relaient les retours sur le niveau de bruit gênant dans la classe, tel que l'ont dit plusieurs élèves à leurs parents. Ils demandent comment ils pourraient aider les professeurs (réunion de parents-profs, sensibilisation des parents d’élèves de la classe afin qu’ils fassent un rappel au calme à respecter pendant le cours auprès de leurs enfants…). Mme Ritaly et les professeurs trouvent que cette dernière proposition de rappel par les parents à leurs enfants des règles de vie en classe est une bonne initiative.

Les délégués de parents posent également des questions sur l’évaluation par compétences, expérimentée cette année dans toutes les 6e: sera-t-elle pérennisée et généralisée à l’ensemble des niveaux du collège jusqu’en 3e?

Mme Mengin rappelle que le principe d’une évaluation par compétences est prévu dans la loi depuis longtemps mais n'a jamais été mis en œuvre. Elle rappelle aussi qu’il s’agit d’une expérimentation et, qu’en tant que telle, elle fera l’objet d’un bilan en fin d’année. En fonction de ce bilan, il sera décidé de continuer ou pas. Mme Ritaly intervient pour souligner que, jusqu’à présent, il n’a pas été question d’étendre aux classes de 5e, dès l’année prochaine cette expérimentation.

Les délégués de parents signalent également que la propreté insuffisante des toilettes conduirait certains élèves à ne pas s’y rendre de toute la journée. Ce que confirment les délégués des élèves. Des élèves éteindraient également la lumière des toilettes depuis un interrupteur situé à l’extérieur, ce qui dissuade aussi les élèves de s’y rendre. Mr Livet indique qu’il va faire intervenir un électricien pour régler cette question.

Concernant le niveau de bruit dans le réfectoire, Mme Mengin indique l’avoir fait mesurer. Elle cite de mémoire les mesures (90 dB dans la file d’attente, 75/80 dB à l’intérieur du réfectoire). Elle réitère son invitation aux parents délégués à venir visiter ou déjeuner à la cantine.

**Délégués élèves :**

Les délégués des élèves soulignent également l’agitation et le niveau de bruit dans la classe qui est gênant. Ils ont aussi mentionné le bruit dans la salle de permanence. Ils ont expliqué leur point de vue sur les toilettes et la cantine qui va dans le sens des précédentes remarques.

Ils soulignent aussi la lourdeur de leur emploi du temps par rapport à celui d’autres 6e comme les 6eA, avec les journées de lundi et mardi qui commencent à 8h30 pour se terminer à 18h. Ne serait-il pas possible d’améliorer la situation ? La question est posée même s’ils ont bien conscience de la difficulté et de la réponse par la négative. Il est rappelé que dans cet emploi du temps se trouvent des heures de « Devoirs faits » et de « Roll ».

À cette occasion, Mme Mengin détaille le dispositif AM6 (Atelier Français Maths 6e) qui concerne 8 élèves au sein des quatre 6e. En général, ce dispositif comprend 1h30 de français, 1h30 de maths. Les besoins dans l’établissement sont plutôt en maths, ce soutien est réalisé par des assistants d’éducation (AED) détenteurs de bac scientifiques, bac+3 en maths.

**Etude au cas par cas des élèves.**

Il est ensuite procédé à l’examen au cas par cas des élèves, de leurs compétences ainsi que de leur comportement. Mme Mengin et Mme Ritaly rappellent que les élèves ayant des remarques de bavardages ne peuvent recevoir une récompense. Plusieurs élèves ont ainsi raté une récompense méritée en raison de leur travail, mais retirée à cause de leur attitude en classe, ce qui était jusqu’alors rare.

Ces récompenses sont rappelées par ordre décroissant : félicitations, compliments, encouragements.

**Mentions et avertissements :**

Les résultats pour la classe de 6eB sont les suivants : 5 félicitations, 2 compliments, 4 encouragement, 1 avertissement de comportement, 1 avertissement de travail.

À la fin du conseil, Mme Ritaly rappelle que les **bulletins seront remis le 19 décembre** lors de la réunion parents-professeurs.

***Ce compte-rendu est rédigé par les parents délégués qui restent à votre disposition, en particulier si vous souhaitez savoir ce qui a été dit à propos de votre enfant lors de ce conseil de classe.***

Mail : fcpe.paris11.collegeaubrac@gmail.com

Notre blog : [http://fcpe75-lucie-aubrac.hautetfort.com](http://fcpe75-lucie-aubrac.hautetfort.com/)

Pour adhérer à la FCPE : <https://www.fcpe75.org/oui-jadhere-en-ligne/>

FCPE LUCIE ET RAYMOND AUBRAC